

ÉCHOS DES DEUX RIVES

LA POCATIÈRE

Pocatoise à Genève

Mme Luce Dion, originaire de La Pocatière, vient d'être nommée coordonnatrice du Réseau international des jeunes journalistes catholiques. Elle sera en poste à Genève en Suisse pour une période de trois ans. Jusqu'à tout récemment, elle était responsable du service de consultation de l'Office national des communications sociales à Montréal.

Bonne année à l'ITA

L'Institut de technologie agro-alimentaire de La Pocatière (ITA) accueillera cette année 177 nouveaux étudiants sur un nombre total de près de 400. L'institution d'enseignement fonctionnera presque à 100 % de sa capacité d'accueil en première année. L'ITA compte 53 professeurs réguliers et 16 professeurs occasionnels. Les cours réguliers débuteront le 25 août.

MATANE

Philippe Boissonnet à L'Espace f :

La galerie photo-vidéo L'Espace f : accueillera l'artiste en art holographique Philippe Boissonnet qui propose deux installations mettant en valeur trois œuvres rassemblées sous deux titres : « Aire technoculturelle, 1990-1991 » et « De Profundis, 1989-1990 ». Le vernissage de l'exposition se déroulera le mercredi 25 août à 17 h. Suivra à 19 h 30 une conférence ayant pour titre : « Holographie : une esthétique de la complexité ». L'exposition se poursuivra jusqu'au 19 septembre.

RIVIÈRE-DU-LOUP

Golf et... baleines

La Fondation du Centre hospitalier régional du Grand-Portage organise pour une deuxième année consécutive une journée « Golf et baleines ». Le 27 août, les participants pourront profiter d'une journée de golf ou se rendre au quai de la Pointe de Rivière-du-Loup, lieu d'embarquement des croisières aux baleines. Les deux groupes se retrouveront lors d'un grand souper qui aura lieu au chalet du club de golf de Rivière-du-Loup.

Les départs d'Hydro-Québec

Les déménagements d'une vingtaine d'employés des bureaux d'Hydro-Québec de Rivière-du-Loup vers Rimouski s'amorceront le 27 août. À cette occasion, les représentants du personnel ont fait paraître une lettre ouverte pour remercier tous ceux qui ont participé aux mesures mises en œuvre afin de faire modifier cette décision. Les employés se disent par ailleurs inquiets que ce genre de situation puisse se répéter au ministère des Transports.

DÉGELIS

Météorologues contestés

Le maire de ville Dégelis dans le Témiscouata, Jean-Guy Lachance, dénonce les météorologistes qui ont laissé croire que l'été 1993 serait pluvieux. Des prévisions qui, selon le maire et son conseil, contribuent à diminuer l'achalandage touristique. Le maire Lachance souhaite que l'industrie touristique fasse connaître son mécontentement afin qu'une solution réaliste soit trouvée à ce genre de situation.

MONT-JOLI

Courses de chevaux

Après une première visite le 8 août, trotteurs et ambleurs de deux, trois et quatre ans, issus d'élevage québécois, ont à nouveau rendez-vous au Club de course Mont-Joli/Price, le dimanche 22 août, alors que 7600 \$ seront offerts en bourses. Le premier départ de cet événement parrainé par la Commission des courses du Québec aura lieu à 13 h 30.

GASPÉ-NORD

Soutien à la création d'emplois

Le Centre d'aide aux entreprises de Gaspé-Nord recevra une contribution de 145 000 \$ pour stimuler la création d'emplois en fonction des besoins et des priorités du milieu. Cet organisme, subventionné par le gouvernement fédéral, a pour mission d'aider à l'établissement de nouvelles entreprises ou de permettre aux entreprises existantes de prendre de l'expansion.

Est du Québec et Côte-Nord

Clientèle cégépienne à la hausse

RIMOUSKI — Les cégeps des régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie renouent avec l'époque des importantes clientèles étudiantes. Pendant ce temps sur la Côte-Nord, l'augmentation de la clientèle étudiante et l'implantation d'une nouvelle technique retiennent l'attention à Sept-Îles.

par **CARL THÉRIAULT** et **ALAIN-A. BOUCHARD**
collaboration spéciale

Près de 9500 étudiants entreprendront d'ici 10 jours une nouvelle année scolaire dans les cinq cégeps de la région Bas-Saint-Laurent/Gaspésie. Une hausse de 6 % en comparaison à l'année dernière. Les deux tiers de ces étudiants s'inscrivent au secteur professionnel.

Quatre des cinq cégeps de la région du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie anticipent une hausse de la clientèle étudiante régulière allant jusqu'à 10 %. Les cégeps de Rivière-du-Loup et de Rimouski accueilleront des clientèles records.

Le cégep de Rimouski (sans l'Institut maritime du Québec) bat la marche avec plus de 4000 étudiants : une augmentation prévisible de 10 %. Il est suivi des cégeps de la Pocatière (1220) et de Rivière-du-Loup (1600) avec des hausses de 7 et 6 %.

Au cégep de la Gaspésie-Les Îles (1828), on compte sur une clientèle supplémentaire de 1 à 2 %. À Matane, ce sera le statu quo, le nombre d'étudiants se stabilisant à 850 tenant compte qu'un rattrapage important a été réalisé depuis quatre ans.

Selon M. Raymond Trudeau, président du comité de promotion des études supérieures de l'Est du Québec (CPES), outre le climat économique, les ef-

forts de promotion de chaque milieu comme ceux réalisés en concertation peuvent expliquer une baisse de 13 % du taux d'exode des jeunes vers des institutions situées à l'extérieur de la région constaté entre 1987 et 1992.

Dans les villes de Rimouski et de Rivière-du-Loup, il s'agit de véritables « marées étudiantes » puisque que ces villes de 31 000 et de 14 000 habitants sans leur agglomération accueillent respectivement 15 000 et 4500 étudiants.

Ces cégeps représentent aussi un apport économique majeur pour leur milieu. Près de 1000 enseignants y travaillent. Un total de 100 millions \$ retournent dans l'économie régionale en salaires et en achat de biens et de services.

Il faut ajouter à cette somme les 50 millions \$ de dépenses faites par les étudiants pour des retombées directes de l'ordre

de 150 millions \$. Le ministère de l'Éducation évalue à 5500 \$ les dépenses effectuées par un étudiant inscrit au niveau collégial.

Du côté de la Côte-Nord

L'implantation d'une nouvelle technique au cégep de Sept-Îles marque le début de l'année scolaire.

Le cégep de Sept-Îles devrait accueillir 825 élèves lors de la session d'automne. Il s'agit d'une augmentation d'environ 60 inscriptions comparativement à l'année dernière. « Les inscriptions sont à la hausse dans tous nos programmes professionnels ainsi qu'en sciences humaines », explique Christian Gagnon, directeur des services éducatifs au cégep de Sept-Îles.

La session d'automne signifie aussi le début du nouveau programme de technique d'analyse d'entretien au cégep de Sept-Îles. Trente-trois élèves s'y sont inscrits. « Le programme

était tellement souhaité par les dirigeants d'entreprises de la région qu'ils n'ont pas hésité à faire des dons d'équipements ou d'argent au cégep afin d'aider à la formation de nos étudiants », ajoute Christian Gagnon.

À la session d'hiver, le cégep implantera son programme d'alternance travail-étude en électrotechnique. « L'entente avec le gouvernement fédéral sera signée bientôt et l'an prochain nos étudiants en électrotechnique effectueront des stages dans une vingtaine d'entreprises », explique Christian Gagnon.

Du côté du cégep de Baie-Comeau, les chiffres préliminaires indiquent une légère augmentation de la clientèle. Mille cent élèves sont attendus au secteur régulier à Baie-Comeau comparativement à 1065 à l'automne 1992.

Rimouski veut geler le salaire de ses employés

RIMOUSKI — Le conseil municipal de Rimouski souscrit à la loi 102 et au gel des salaires des employés municipaux pendant deux ans.

par **ERNIE WELLS**
collaboration spéciale

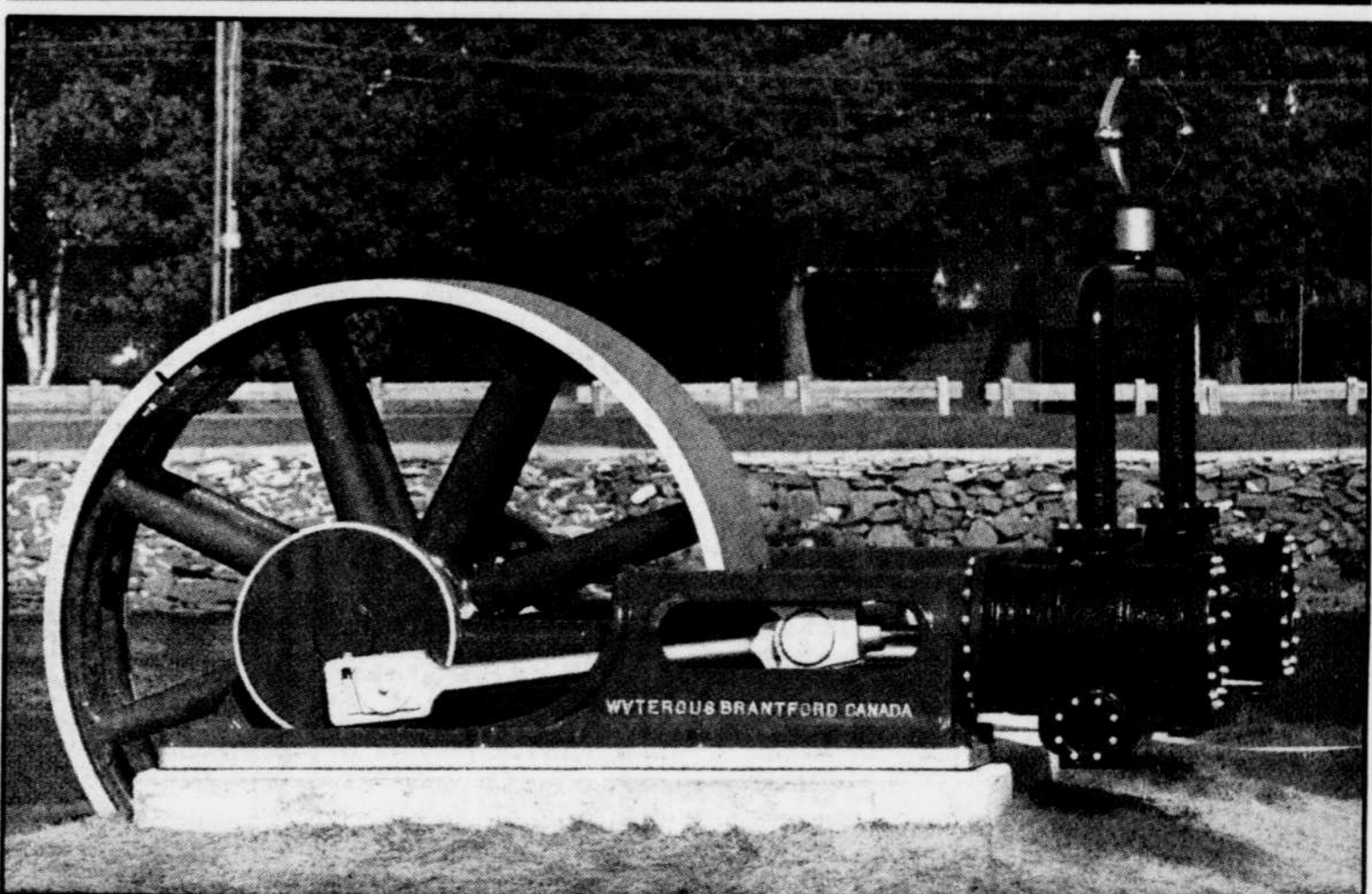
Le maire de Rimouski, M. Pierre Pelletier, a confirmé lundi soir lors de la séance régulière du conseil que son administration endossait la loi 102 et qu'elle était prête à faire le nécessaire pour réduire les dépenses publiques et à relancer l'économie. Le maire de Rimouski s'est montré intransigent en déclarant que le gel des salaires n'était pas négociable. Pour ce qui est du 1 % de récupération sur les salaires, il pourrait toutefois accepter une baisse minime.

« Nous allons négocier cas par cas, pour chaque groupe d'employés. Ce qui est négociable, ce sont les modalités de récupération de ce 1 %. Pour un syndicat ça pourrait être des congés fériés non payés, pour un autre syndicat une diminution de salaire. Il y a de nombreuses possibilités », a dit M. Pelletier.

Selon le vice-président du Syndicat des employés municipaux, M. Gaétan Saint-Laurent, qui représente 115 membres, rien n'est acquis. « On ne se laissera pas faire, ça c'est certain. On va d'abord regarder cette formule de récupération de 1 % avec nos conseillers juridiques et après on verra. On ne s'attend pas à des cadeaux de la ville qui n'a jamais été de bonne foi pour négocier », dit-il.

La présidente du Syndicat des employés de bureau, Mme Françoise Dubé, a été surprise de l'attitude de la ville qui n'a pas tardé, dit-elle, à rendre sa décision publique avant même que les quatre syndicats concernés aient adopté leur position. « Maintenant, la seule avenue que nous laisse Rimouski c'est de voir comment on peut s'entendre pour cette récupération de 1 % de la masse salariale, alors qu'on s'attendait plutôt à des possibilités de discussions sur la recherche de d'autres avenues. La ville aurait dû attendre que les discussions aient été amorcées entre les parties avant de faire connaître sa position », a soutenu Mme Dubé.

Rimouski se donne jusqu'au 10 septembre pour régler ce dossier et s'entendre avec ses employés, sinon elle pourrait imposer elle-même ses conditions. Outre les employés de bureau et manuels, Rimouski compte aussi des employés syndiqués chez les pompiers et les policiers.



Le comité chargé de la mise en place de l'engin de la compagnie Price a procédé, samedi, à l'inauguration du monument sur le Parc des îles de la rivière Matane.

Une grande roue qui rappelle le travail des pionniers de l'industrie de sciage

MATANE — En tirant de l'oubli l'engin qui actionnait l'ancienne scierie de la compagnie Price, Matane commémore le travail des pionniers de l'industrie du sciage de sa région.

par **ROMAIN PELLETIER**
collaboration spéciale

Sauvé de la ferraille lors de la démolition du « moulin » au printemps 1967, l'engin a été inauguré, samedi après-midi, en présence du conseil municipal et de nombreux anciens employés de la compagnie qui ont travaillé à la scierie, en forêt, dans les cours à bois et à l'administration.

Au cours de l'été, l'engin a été remonté, reconditionné, peint et installé sur un socle de

béton à l'extrémité nord du Parc des îles de la rivière, soit à proximité du site de l'ancienne scierie Price qui était à l'époque le moteur économique de la région de Matane.

Le travail de reconstitution a été rendu possible grâce à la collaboration d'Emploi et Immigration Canada, de la ville de Matane, de Béton provincial, de Matane sanitaire, de QuébecTéléphone et au travail bénévole de M. Paul Sirois qui a agi comme conseiller. Cette réalisation a nécessité un budget d'un peu plus de

24 000 \$, incluant l'aide gouvernementale et les commandites. Elle a donné de l'emploi à quatre personnes pendant 10 semaines.

Jusqu'en 1958, l'engin a actionné toutes les scies pour le débitage des billots en madriers et en planches. Ces scies étaient reliées à la grande roue motrice par des courroies. L'engin fonctionnait sur le même principe qu'une locomotive à vapeur et avait une capacité de 500 chevaux-vapeur. La vapeur provenait de quatre bouilloires de six pieds de haut, de six pieds de large sur 18 pieds de long, alimentées par les résidus du moulin (bran de scies, écorces, copeaux).

Érigé en 1897 pour le sciage du sapin et de l'épinette, le « moulin » a été réparé à plusieurs reprises. En 1942, il était reconstruit presque totalement avec une usine de copeaux. Au cours des années 40, il employait environ 400 travailleurs durant l'été. Un volume de 22 millions de pieds mesure de planche, en moyenne, flottait sur la rivière Matane. Environ 150 draveurs y travaillaient. Peu à peu, la production baissa pour en arriver à la fermeture définitive en 1958. Et en 1967, le « moulin » était démolí pour y ériger l'actuel complexe municipal, soit l'hôtel de ville ainsi que l'immeuble abritant le Service de la sécurité publique.

5 ans après l'approbation du projet d'agrandissement

Québec accorde un budget de 7 millions \$ au Centre hospitalier de la baie des Chaleurs

MARIA — Le Centre hospitalier de la baie des Chaleurs de Maria a enfin obtenu le feu vert du ministère de la Santé et des Services sociaux afin de procéder à la conception des plans et de devis définitifs du projet d'agrandissement et de réaménagement de 7 millions \$ approuvé en septembre 1988 lors du Sommet socio-économique de la Gaspésie.

par **GILLES GAGNÉ**
collaboration spéciale

Ces transformations consistent en un agrandissement de plus de 2100 mètres carrés, réparti sur trois étages, destiné à l'aménagement d'une unité de soins de courte durée en psychiatrie de 10 lits, à la consolidation de six lits de soins intensifs, au réaménagement de plusieurs services, dont l'ergothérapie, la

pharmacie et les archives, de même qu'au développement de 14 lits en gériatrie de courte et moyenne durée. Plusieurs de ces réorganisations touchent des lits déjà existants puisqu'en réalité, quatre lits seront ajoutés aux 187 en place. Plus de 440 000 \$ seront injectés pour remplacer du mobilier et des équipements vétustes.

Les travaux ne devraient pas débuter avant l'été 1994 puis-

qu'il faut compter de trois à six mois pour la finalisation des plans et devis, de deux à trois mois pour l'appel d'offres et presque autant pour l'approbation finale du ministère de la Santé. Il faudra entre un an et un an et demi pour compléter ces travaux.

Le Conseil du Trésor du gouvernement québécois accordera un budget récurrent de fonctionnement de 516 700 \$ pour répondre aux besoins créés par les immobilisations, soit beaucoup moins que ce qui avait été demandé par la direction de l'hôpital, entre 1,2 et 1,4 millions \$.

« Une réorganisation des

budgets pour les lits en psychiatrie dans toute la région administrative devrait nous permettre de porter ce chiffre à près de 900 000 \$. De plus, nous examinerons ce que nous pouvons faire avec cette somme face au fonctionnement des nouvelles installations. Le ministère nous demande constamment de faire plus avec moins d'argent, mais ce n'est pas toujours possible », indique Fernand Cayouette, président du conseil d'administration du Centre hospitalier de la baie des Chaleurs.

Cet hôpital dispose d'un budget annuel de 22 millions \$ et dessert une population de 33 000 personnes.

Québec n'a plus un sou pour Cascades selon Albert Côté

PORT-CARTIER — Le ministre des forêts Albert Côté est catégorique : le gouvernement du Québec ne doit plus dépenser un seul sou dans la relance de l'ex-usine Cascades de Port-Cartier. Il réagit ainsi à une proposition du maire de Port-Cartier Anthony Detroit qui lutte toujours pour obtenir la relance de son usine.

par ALAIN-A. BOUCHARD
collaboration spéciale

Le maire de Port-Cartier Anthony Detroit a déclaré plus tôt cette semaine qu'un prêt de 5 millions \$ d'une société appartenant au gouvernement du Québec permettrait de confirmer dès le 8 septembre la relance de l'usine de pâte de Port-Cartier, fermée depuis près de trois ans. Le maire, qui est également président du comité de relance de l'usine, croit que cette aide financière accorderait une marge de manoeuvre à la municipalité en attendant que les négociations avec Ports Canada sur la vente du quai de Cascades soient terminées. « Je sais que j'ai déjà déclaré que notre projet de relance ne nécessitait pas de subventions du gouvernement et c'est toujours le cas. Ce qu'on aimerait obtenir, c'est uniquement un prêt qui sera facilement remboursé dès que le quai de Cascades sera vendu », explique M. Detroit. « Le ministre des Forêts n'a pas reçu une demande officielle d'aide financière de la part de M. De-

troit » a expliqué hier au SOLEIL Robert Boulay, l'attaché de presse du ministre Albert Côté. « La position de M. Côté dans ce dossier n'a pas changé. Il ne croit pas que le gouvernement du Québec doit injecter de l'argent supplémen-

taire dans la relance de l'ex-usine Cascades à Port-Cartier », a précisé le porte-parole du ministre. La position ferme du ministre Côté risque sérieusement de ralentir les démarches du maire Detroit s'il décide de demander un prêt à une société comme la SDI. Le ministère impliqué, en l'occurrence les Forêts, doit émettre un avis sectoriel sur la pertinence d'une aide financière avant que la demande se retrouve devant le Conseil des ministres.



Le ministre Albert Côté

Bonaventure: après avoir quitté le PQ, Paul Forest délaisse le Bloc québécois

BONAVENTURE — Une semaine après avoir été forcé de démissionner de la présidence du Parti québécois dans le comté de Bonaventure, le président du Bloc québécois dans Bonaventure-Les Îles, Paul Forest, abandonne ses fonctions au sein de la formation politique fédérale puisqu'il estime avoir rempli son mandat et qu'il désire se concentrer sur les communications du parti.

par GILLES GAGNÉ
collaboration spéciale

La démission de M. Forest, annoncée samedi dernier à l'exécutif du Bloc québécois, s'inscrit dans

une véritable ronde de remaniements qui ponctuent depuis quelques semaines le Parti québécois et le Bloc québécois dans le comté provincial de Bonaventure et dans la circonscription fédérale de Bon-

naventure-Les Îles.

Ainsi, le congrès à l'investiture du Bloc québécois opposera ce soir, à New Richmond, Michel Saint-Pierre de Carleton, ancien président du Parti québécois dans Bonaventure, et Robert Bourdages, un homme d'affaires de Bonaventure. M. Saint-Pierre a été remplacé par Paul Forest à la présidence du PQ, qui a toutefois été forcé de démissionner il y a une semaine parce que des membres de l'exécutif régional de cette formation lui reprochaient une condamnation pour vol survenu en 1988 et qu'ils voulaient éviter la duplication et la confusion entre le Bloc et le Parti québécois...

Ces reproches ne lui avaient toutefois pas été adressés quand il était vice-président du PQ. La secrétaire-registraire du PQ, Micheline Babin a démissionné à la suite du départ de M. Forest.

Vendredi dernier, M. Forest a été remplacé par Jean-Yves Chapados, de Paspébiac, à la présidence du Parti québécois. Pour boucler la boucle, Micheline Babin succède à Paul Forest à la présidence du Bloc québécois.



Louis-Guy LEMIEUX

Après la fête

Lundi soir, une centaine de membres des délégations françaises aux Médiévales avaient rangé leurs costumes d'époque pour aller se sucrer le bec à la superbe cabane à sucre Verret, de Saint-Jean, île d'Orléans. Hier, ils étaient aux baignoires dans le Saguenay.

Ces représentants ou citoyens de quatre villes de l'Hexagone (Dinan, Beauvais, Cordes et Neufchâteau) et d'une ville belge (Nivelles) retournent chez eux « parfaitement ravis » par ce qu'ils ont vu et vécu à Québec. Ces gens sont pour la plupart des leaders dans leur milieu. Ils vont chanter pendant des années dans la France profonde la beauté de la ville de Québec et de ses environs, et la gentillesse des habitants. Pour obtenir le même résultat, les bureaux gouvernementaux de promotion touristique devraient dépenser des fortunes. C'est l'une des nombreuses retombées des cinq jours qui ont ébranlé les murs du Vieux-Québec.

D'ici quelques années, dès l'an prochain peut-être, des artisans et des artistes québécois iront se produire dans le circuit européen des fêtes et spectacles historiques. Il y a 200 villes qui tiennent ce genre d'événement. Les liens tissés par les Médiévales suscitent tout naturellement des talents. Les échanges vont dans les deux sens. Bien.

Joël Tabary, le président des Fédérations française et européenne des fêtes et spectacles historiques, et Remy d'Anjou, le directeur général des Médiévales de Québec, travaillent conjointement à mettre sur pied une fédération internationale des fêtes médiévales. Le Japon, notamment, est sur les rangs. Quand ce sera fait, on ne comptera plus les touristes japonais dans le Vieux-Québec. Et les touristes québécois à Kyoto. Excellent.

Les Médiévales de Québec tentent de se rapprocher des clubs américains d'anachronisme (Society for creative anachronism). Ces organismes, nés sur la côte ouest il y a une vingtaine d'années, rassemblent un demi-million de passionnés du Moyen Âge. Ils ont suscité la naissance de tournois et joutes de chevalerie dans plusieurs villes américaines, dont Pittsburgh et Philadelphie. Une clientèle en or pour les Médiévales à venir. Good.

Le bureau des Médiévales a reçu, dès son coup d'envoi, plus de 5000 demandes de renseignements venant de la grande région de Toronto. Very good.

Les pisse-froid
On pourrait en aligner comme ça pendant des kilomètres. Les simples avantages économiques d'un événement comme les Médiévales crèvent les yeux. Sans parler du brassage culturel que cela permet. Sans répéter que le Vieux-Québec vient de vivre un mois d'août qui passera à l'histoire locale.

Pour que la fête soit complète, il faudrait que tous ceux qui se sentent profondément agacés par la tenue d'un festival du Moyen Âge dans la ville de Champlain, de Mgr de Laval et de Marie Guyart expriment leurs réticences publiquement. Cela ferait un beau débat dans les journaux. Il y a des arguments pour et contre qui se tiennent.

Et il y a aussi les pisse-froid professionnels qui se nourrissent exclusivement d'idées reçues et de goûts acquis. Qui ont peur de la nouveauté et de l'étranger. Ou qui jouent les démolisseurs par une sorte de dandysme intellectuel.

Le journaliste Remy Charest s'est fait les dents sur les Médiévales dans LE DEVOIR de lundi. C'est un début de débat. Charest parle d'une fête qui a trouvé son public avant son contenu. C'est éminemment méprisant pour le grand public de Québec qui, lui, y a trouvé du plaisir et de l'intérêt. Mais c'est le privilège du journaliste de chercher la petite bête.

Il est vrai qu'après un tel succès de participation populaire, les Médiévales vont devoir résister à des tentations mercantiles évidentes. Le financement privé de tels événements comporte autant d'avantages que de pièges.

Pour ma part, j'ai choisi de voir d'abord et avant tout les beaux côtés des premières Médiévales. Parce que l'idée de départ est extrêmement séduisante. Et parce que la ville de Québec a un besoin criant, économiquement et culturellement, de s'ouvrir sur le monde extérieur.

Bureau permanent des trappeurs

SEPT-ÎLES — L'Association des trappeurs indépendants de la Côte-Nord possède maintenant un bureau permanent. Il est situé au 391E Jolliet à Sept-Îles, tél : 968-2784. Les heures d'ouverture du local sont de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h 30 du lundi au vendredi.

VILLE DE BEAUPRÉ
CORPORATION MUNICIPALE DE LA VILLE DE BEAUPRÉ
COMTÉ DE MONTMORENCY
PROVINCE DE QUÉBEC

AVIS DE PROMULGATION

Avis public est par les présentes donné par le soussigné, que : lors de la séance du conseil municipal de la Ville de Beauré tenue le 9 août 1993, le conseil de ville a adopté le règlement no 849, "RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UN BUDGET SUPPLÉMENTAIRE POUR L'ANNÉE 1993". Les intéressés sont priés d'agir en conséquence.

Donné à Beauré ce 16 août 1993.

Jean-Paul Paré, o.m.a.
Secrétaire-trésorier

DU NOUVEAU

MONROE WALKER TRW

chez **FREINS SPECIALITES LITEE D'AUTO et camion**

Québec : (418) 626-5276 / FAX (418) 626-7843 / Sans frais 1-800-463-4394
Sainte-Foy : (418) 872-3751, Chicoutimi : (418) 696-3330

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 24 AOÛT 1993

Demandez notre carte de crédit

Spéciaux DE LA SEMAINE

Monsieur C. Moderne

PORTE-MIROIR

- Miroir clair
- Cadre blanc, champagne ou noir

48x80 1/2 po 60x80 1/2 po 72x80 1/2 po

72\$ 129\$ 169\$

Grand choix de TAPIS et PRÉLARTS à partir de **379\$** verger

SOFFITE d'aluminium

- 16 po x 12 pi
- Blanc

699\$

PEINTURE d'intérieur au latex 20 litres

Scellant **4195**

Fini perle semi-lustre **4995**

"DECK-BLOCK" **449**

CÈDRE 4x4 po x 8 pi **479**

Grand choix D'OUTILS ÉLECTRIQUES Banc de scie 10 po, 2 1/2 H.P. **127\$**

TURBINE de ventilation en aluminium **37\$**

VENTILATEUR "Maximum" Super prix **92\$**

PORTE de garage **499\$**

- Isolée
- 9x7 pi
- Ensemble complet

CARREAUX pour plafond

- 2x2 pi
- Lavables
- Genre "Sonoflex"

Super bas prix **99¢** ch.

Centre d'aubaines

CONTRE-PLAQUÉ MODERNE

1177 boul. Pie XI Val Bélar • Téléphone 842-1911

HEURES D'OUVERTURE
Lundi au mercredi 8h à 12h30
Jeudi et vendredi 8h à 21h
Samedi 8h à 17h
Dimanche 10h à 16h

Livraison sur demande

PARTIR...

CROISIÈRES QUÉBEC/ VIEUX MONTRÉAL

UNE VISITE HISTORIQUE DU VIEUX MONTRÉAL APRÈS UNE JOURNÉE DE DÉTENTE À BORD DU CAVALIER MAXIM; PONTS TERRASSES, SALLE À DÎNER, SALLE DE SPECTACLE, BARS ET CLUB MAXIM. ANIMATION, NARRATION, REPAS ET RETOUR EN AUTOCAR

Départ: 8h30
Dates: 21, 28, août, 4 sept.
Tarif: **99\$** taxes incluses

FJORD SAGUENAY

NOTRE CROISIÈRE VOUS MÈNE DE L'EMBOUCHURE AU MAJESTUEUX CAP-TRINITÉ

DÉPARTS QUOTIDIENS DE BAIE STE-CATHERINE ET TADOUSSAC DU 1^{er} JUILLET À LA MI-SEPTEMBRE.

Tarif: **40\$+** taxes (Repas inclus)

CROISIÈRES BALEINES

NAVIMEX VOUS OFFRE LE PLUS GRAND CHOIX:

BAIE STE-CATHERINE (CHARLEVOIX), TADOUSSAC, RIVIÈRE-DU-LOUP.

FORMULE SÔUPER-CROISIÈRE DISPONIBLE

Forfait croisière-autobus

TARIF FAMILIAL DISPONIBLE

Cétacé "Beau"

Croisières Navimex

692-4643

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

PRENEZ AVIS que la compagnie 2955-0050 Québec inc. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 18 août 1993

DESJARDINS DUCHARME STEIN MONAST
Procureurs de la compagnie

RÉSULTATS
Tirage du 93-08-17

9	10	20	24	28
29	31	34	36	42
44	45	46	47	50
59	60	61	66	69

Prochain tirage: 93-08-18

T.V.A. le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraîtront au verso des billets. En cas de départ entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Services gouvernementaux Canada / Governmental Services Canada

APPEL D'OFFRES

Des soumissions cachetées pour la LOCATION DE LOCAUX adressées au Chef, Politique et Administration des Marchés, Travaux publics Canada, Gare Maritime Champlain, 901 Cap Diamant, suite 266, QUÉBEC (Québec) G1K 4K1, et portant le titre et le numéro du projet, seront reçues jusqu'à 15h00 (heure locale), le 9 septembre 1993. Les documents d'offre peuvent être obtenus auprès du service de la Politique et de l'Administration des marchés, à l'adresse ci-haut mentionnée. Téléphone: (418) 649-2881, télécopieur (418) 649-2833.

DESCRIPTION DES LOCAUX

Appel d'offres no: 3932-0077-1
Projet no: 528452

Espace à bureaux à être loué pour une période de cinq (5) ans à partir du 1^{er} juin 1994 pour une superficie de 732 mètres carrés utilisables d'espace à bureaux sur un seul plancher.

Les locaux offerts doivent se trouver dans un édifice satisfaisant aux normes prescrites dans les documents d'offre, dans la ville de Roberval, province de Québec, situés dans le périmètre suivant:

Nord: Rue Garnier
Sud: Rue Ste-Angèle
Est: Boul. St-Joseph
Ouest: Boul. Marcotte

INSTRUCTIONS

Il ne sera tenu compte que des soumissions présentées sur les formulaires fournis par le Ministère et remplies selon les conditions établies dans les documents de soumission.

Ni l'offre la plus basse ni aucune offre ne sera nécessairement acceptée.

Pour renseignements: Claude Malenfant, FRI, ALO (418) 649-2738

Canada